

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....12
Nombre de votants.....15

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal
24 juillet 2020



L'an deux mil vingt, le trente juillet à dix-neuf heures, le Conseil
Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni,
au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de
Rioupérroux, en huis clos sous la présidence de Monsieur DUPONT
Gilbert, le Maire.

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin,
BLANQUAERT Jean-Luc, LAMOTTE Frank,
Madame, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA
Muriel, CLARET Paulette, MILLAN Mélanie, Laetitia KLINGLER,
DECONINCK Aurélie

Absents : BENDI Eddine, VANHAY Xavier, KUNG Jean Marc

Pouvoirs : VANHAY Xavier à Gilbert DUPONT, BENDI Eddine à
KEBAILI Caroline et KUNG Jean Marc à MILLAN Mélanie

ZONE ARTISANALE BUDGET PRIMITIF 2020 :
Délibération 2020-04-15

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice
2020 concernant la zone artisanale de la Commune et lui demande de bien vouloir délibérer
à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité le budget présenté, à savoir :



SECTION EXPLOITATION

Recettes	335 955.82 euros
Dépenses	335 955.82 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	301 800.21 euros
Dépenses	301 800.21 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT